

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE MAKENENE

SERVICE TECHNIQUE

N°03 /D/C-MAK/CST/2026



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

MBAM AND INOUBOU DIVISION

MAKENENE COUNCIL

TECHNICAL SERVICE

COMMUNIQUE MUNICIPAL N°003 /CST/C-MAK/SPN/2026 DU 25 MAI 2026
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE QUOTATION
N°002/DC/C-MAK/CIPM/ 2026 DU 30 JANVIER 2026 RELATIFS AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN
MATERIEL MEDICAL AU CMA DE MAKENENE (LOT 1) ET CSI DE KINDING-NDJABI (LOT 2) (EN
PROCEDURE D'URGENCE) DANS LA COMMUNE DE MAKENENE),

Le Maire de la Commune de Makénéné, Maitre d'Ouvrage,, la lettre commande objet de la consultation sus- visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	PROJETS	MONTANT TTC FCFA	MONTANT TTC EN LETTRES	DELAJ D'EXECUTION
LOT 1	ETS ALPINE Tél: 677 66 40 95	Equipement en matériel médical CMA de Makénéné	12.744.844	Douze millions sept cent quarante-quatre mille huit cent quarante quatre	DEUX (02) MOIS
LOT 2	ETS FAIR TRADE Tél: 696 66 28 10	Equipement en matériel médical CSI de Kinding-Ndjabi	9.981.225	Neuf millions neuf cent quatre-vingt-un mille deux cent vingt-cinq francs CFA	DEUX (02) MOIS

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à l'hôtel de ville de Makénéné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés par conséquent de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la porte 12 de l'hôtel de ville de Makénéné.

Ampliations :

- MINDDEVEL (pour information)
- MINMAP/M&I (pour information)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- PRESIDENT CIPM/MAK (pour information)
- PF/ARMPICE (pour publication AU JDM)
- ARCHIVES/CHRONOS

Makénéné, le **12 5 MAI 2026**

LE MAIRE PAR INTERIM



Fangong Esther Njougwe
Maire par Intérim

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE MAKENENE

SERVICE TECHNIQUE

N°003/D/C-MAK/CST/2026



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

MBAM AND INOUBOU DIVISION

MAKENENE COUNCIL

TECHNICAL SERVICE

DECISION MUNICIPALE N° 003...../CM/C-MAKSP/SG/CIPM/SPN/2026 DU 12.5 MAI 2026
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE QUOTATION N°002/DC/C-MAK/CIPM/ 2026 DU 30 JANVIER 2026 RELATIFS AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE MAKENENE (LOT 1) ET CSI DE KINDING-NDJABI (LOT 2) (EN PROCEDURE D'URGENCE) DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, MAITRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution

Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi N°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;

Vu le décret N°92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de Makénééné et son ressort territorial ;

Vu le décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de Madame **FUNGONG Esther** en qualité de premier Adjoint au Maire et Maire par intérim de la Commune de Makénééné suivant l'article 205 de la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 ;

Vu l'arrêté N°0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la lettre circulaire N°000001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2026

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Makénéne formulée A M. Le Maire de la Commune de Makénéne.

Vu les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1^{er} : Sur proposition de la Commission Interne de Passation de la Commune de Makénéne la lettre commande objet de la consultation sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	PROJETS	MONTANT TTC FCFA	MONTANT TTC EN LETTRES	DELAJ D'EXECUTION
LOT 1	ETS ALPINE Tél: 677 66 40 95	Equipement en matériel médical CMA de Makénéne	12.744.844	Douze millions sept cent quarante-quatre mille huit cent quarante quatre	DEUX (02) MOIS
LOT 2	ETS FAIR TRADE Tél: 696 66 28 10	Equipement en matériel médical CSI de Kinding-Ndjabi	9.981.225	Neuf millions neuf cent quatre-vingt-un mille deux cent vingt-cinq francs CFA	DEUX (02) MOIS

Article 2 : Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makénéne dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué en vue de l'établissement du projet des lettres commande.

Article 3 : La présente Décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera

Ampliations :

- MINDDEVEL (pour information)
- MINMAP/M&I (pour information)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- PRESIDENT CIP/MAK (pour information)
- PF/ARMP/ICE (pour publication AU JDM)
- ARCHIVES/CHRONOS

Makénéne, le 25 MAI 2026

LE MAIRE PAR INTERIM



Fungong Esther Nkongwa
Maire par Intérim